

DELIBERATION N°2022-03-31-04

Séance du 31 mars 2022

Point n°4 : Choix du pôle appelé à désigner un représentant siégeant au conseil du pôle Sociétés

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU les statuts de Nantes Université, notamment les articles 69 et 70 ;

Après délibération, le pôle Humanités est retenu pour désigner un membre de son conseil siégeant au conseil du pôle Sociétés.

Membres en exercice	28
Nombre de votants	22
Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	3

Nantes, le 15 avril 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés

